



« Initiative 4 pour 1000 : Les Sols pour la Sécurité Alimentaire et le climat »

Document Consortium 6-1 : Rapport 5ème Consortium - Madrid



6^{ème} Réunion du Consortium

Jeudi 10 Décembre 2020

12h00 à 14h00

Online via ZOOM

Ouverture

La réunion du Consortium a été officiellement ouverte par le Président du jour, M. **Wolfgang ZORNBACH**,

L'ordre du jour (voir document 5-0) est approuvé.

Le **rapport de la quatrième réunion du Consortium** (voir document 5-1) à Katowice le 12 décembre 2018 a également été approuvé.

Questions générales :

Accueil formel des nouveaux partenaires et membres de l'Initiative depuis la dernière réunion du Consortium (voir document 5-2) :

Depuis la quatrième réunion du Consortium à Katowice en décembre 2018, le Bureau créé en août 2019 a validé une liste de 58 nouveaux partenaires et de 23 nouveaux membres lors de sa deuxième réunion. Depuis lors, 19 nouvelles organisations et pays ont déposé une demande d'adhésion à l'Initiative comme partenaire ou membre. Les dossiers de chaque organisation fournis par les candidats ont été préalablement vérifiés par le Secrétariat Exécutif (ExSec).

Le Consortium a validé l'ensemble des nouvelles demandes d'adhésion telles que présentées par le Secrétariat Exécutif et confirmé celles validées par le Bureau. Au total pour 2019, 76 nouvelles organisations et pays ont signé pour devenir partenaires (76) dont certains pour aussi être membres (29). Le tableau suivant résume la situation :

	Partenaire	Dont Membre
États et provinces	4	3
Organisations internationales	0	0
Banques / Fonds de développement	0	0
Fondations	0	0
Organisations de producteurs	8	2
Instituts de recherche et universités	6	5
Société civile/ONG	29	19
Organismes à but lucratif ou commercial	29	0
Total 2019	76	29

Il a été demandé au Secrétariat Exécutif de présenter les demandes d'adhésion dans un document faisant état des motivations et des activités des candidats en lien avec l'Initiative que ce soit pour validation par le Bureau ou par le Consortium.

Rapport d'activité 2018-2019 (voir document Forum 4-2)

Le Secrétaire exécutif a présenté les activités menées en 2019. Le Consortium a validé ce rapport.

Rapport des activités du « Bureau » depuis sa création (voir document 5-3) :

Le Secrétariat Exécutif a présenté la façon dont s'était constitué le Bureau suite à la décision de sa création prise par le Consortium lors de sa réunion de Katowice, grâce à un processus électif au sein de chaque collège (à l'exception de celui des entreprises ne faisant pas partie du Consortium) qui s'est déroulé les 12 juin et 1^{er} juillet 2019 par voie électronique.

Le Bureau ainsi constitué a tenu deux réunions en 2019, et a concentré son travail sur :

- La préparation des Termes de référence du Bureau (présenté dans les documents pour le Consortium)
- La validation des nouveaux partenaires et membres entre deux réunions du Consortium ;
- L'élaboration d'un mécanisme de sélection et de proposition au Consortium de scientifiques à nommer au sein du Comité Scientifique et Technique de l'Initiative, via notamment la création d'un comité de sélection Ad hoc ;
- L'animation au sein de chaque collège ;
- La préparation de la journée annuelle de l'Initiative organisée durant le COP.

En conclusion, le Consortium des Membres remercie le Bureau pour son travail en 2019 et confirme celui-ci.

Renouvellement partiel des membres du CST sur proposition du Bureau (voir document 5-4) :

Le Secrétariat Exécutif a résumé les décisions prises antérieurement par le Consortium à ce sujet, à savoir :

- prolongation exceptionnelle d'un an de la durée du premier mandat des membres du Comité Scientifique et Technique, pour la porter à 3 ans (jusqu'à fin 2020) ;
- remplacement du Professeur Pete SMITH qui a souhaité se retirer à l'issue de son mandat de deux ans, par le Dr. Beverley HENRY, de nationalité australienne.
- remplacement des membres volontaires du CST lors de la 5^{ème} réunion du Consortium (au nombre de 4), en décembre 2019, et de confier au Bureau nouvellement créé le travail de sélection et de proposition de nominations des nouveaux membres du CST au Consortium.

Il a également précisé la procédure mise en place pour assurer la sélection de nouveaux membres du CST (appel à candidatures, mise en place d'un comité de sélection Ad hoc par le Bureau, travail de ce comité et propositions faites au Bureau sur une liste de candidats choisis), et présenté la liste des 4 scientifiques proposés par le Bureau au Consortium pour nomination.

Discussion et décision :

Le Consortium a pris bonne note de ces propositions, en remarquant néanmoins que même si cette liste permettait de respecter la répartition géographique des candidats et l'équilibre des genres au sein du CST, elle ne répondait pas à la sous-représentation des compétences socio-économiques.

Des précisions ayant été apportées sur la composition de la liste transmise par le Bureau (liste classée par ordre de sélection et non liste ouverte), le Consortium a décidé de nommer les deux premiers scientifiques en tête de liste (Professeur **Budiman MINASNY** d'Australie et Professeur **Saïdou Nourou SALL** du Sénégal) et de demander au Secrétariat Exécutif de procéder à un nouvel appel à candidatures expressément réservé aux socio-économistes et/ou économistes, puis au Bureau de lui proposer pour validation par voie électronique une liste de deux noms composée au moins d'une femme. Ce nouveau processus de sélection et nomination devra se dérouler avant la prochaine réunion du CST afin que celui-ci puisse se réunir au complet.

Propositions du Comité Scientifique et Technique pour la feuille de route 2020 et sur la vision et la mission de l'Initiative (voir présentation faite en séance par le Présidence du CST).

Dr. **Cornelia RUMPEL**, Présidente du CST, a présenté au Consortium les orientations et recommandations suivantes :

- Le Consortium doit doter l'Initiative d'une vision et d'un plan d'actions afin de donner un cadre pour que les pays/régions développent des politiques pour faciliter l'accroissement du carbone organique des sols (COS)
- L'Initiative doit poursuivre ses actions d'accroissement de la prise de conscience quant au COS, et le Consortium doit encourager des actions sur 4 sujets majeurs :
 - o Promouvoir la réalisation d'études par les pays/régions pour évaluer les changements de stocks du COS et le potentiel de stockage dans le but d'inclure le COS dans les NDCs ;
 - o Quantifier les changements de stocks de COS pour différents usages des terres et différentes pratiques de gestion des sols afin de mettre en place des systèmes de suivi du COS ;
 - o Faciliter la coordination internationale en matière de recherche sur le COS grâce à la création d'un Consortium International de Recherche (IRC)
 - o Favoriser l'adoption des bonnes pratiques grâce à des innovations partagées, en facilitant l'établissement de « laboratoires vivants ».
- Le Consortium doit nommer 2 nouveaux membres du CST sur la base des propositions faites par le comité de sélection ad hoc, et demander l'ouverture d'un nouvel appel à candidatures pour sélectionner les deux membres restant à nommer.
- Le nombre de réunions en dehors des COP doit être augmenté pour faciliter et accélérer les échanges et les interactions entre le CST et le Consortium.

Discussion et décision :

Les membres du Consortium ont profité de ce point à l'ordre du jour pour souligner l'importance pour l'Initiative de se doter d'un document stratégique à long terme, qui permettrait aux partenaires et membres de s'inscrire dans la durée et prendre des engagements en faveur du carbone organique des sols. A l'image de ce que font les grandes conventions issues de Rio, et dans le contexte des ODD des Nations Unies, il est vital que l'Initiative se positionne dans cet environnement, se dote d'une vision et d'un plan d'action, ainsi que d'une méthodologie pour atteindre ses objectifs. La stratégie de l'Initiative devra ainsi comprendre une vision, une ou plusieurs missions, et une série d'objectifs concrets déclinables en plan d'actions.

En termes de calendrier, la COP 26 semblait une échéance raisonnable, mais plusieurs membres ayant souligné le nombre important de réunions à haut niveau à partir du mois de juin 2020, il a été retenu de préparer une version avancée de la stratégie pour la fin du mois de mai, avec pour objectif une validation du Consortium par voie électronique dans la foulée. L'intérêt d'une réunion en présentiel pour cet exercice ayant été marqué, cette solution n'a pas été retenue par le Consortium privilégiant une consultation écrite.

En conclusion, le Consortium des Membres demande au Secrétariat exécutif d'élaborer avec le Bureau, une Stratégie de l'Initiative qu'il validera par voie électronique à la fin du premier semestre 2020.

Feuille de route 2020 (voir document 5-5)

Le Secrétaire Exécutif a présenté la proposition de feuille de route pour l'année 2020.

Il prévoit entre autres choses :

1) Poursuite des travaux du Comité scientifique et technique, notamment

- Axes de recherche et coopération scientifique
- Travail sur l'évaluation des projets (lancement d'un second appel à projets international ; les partenaires sont invités à soumettre un projet pour évaluation)
- Engagement dans des discussions sur l'harmonisation et la normalisation du suivi, du rapport et de la vérification des COS.

2) Poursuite des travaux sur la plate-forme collaborative et son fonctionnement, grâce à un changement de logiciel porteur

- Identification de tous les partenaires de l'initiative ; Demande aux partenaires d'être très actifs sur la plate-forme
- Cartes avec localisation géographique des membres et des partenaires
- Création d'un lieu de collecte d'informations sur les pratiques
- Développement du travail au sein de chaque collège, et la création d'un groupe des amis du « 4 pour 1000 ».

3) Travail spécifique à faire avec les bailleurs de fonds publics et privés

- Poursuite de la campagne de sensibilisation et de collecte de fonds des donateurs
- Construire un réseau de partenariats
- Construire sur la décision du Consortium pour la création d'une fondation.
- Travailler sur la prise en compte de la finance verte et de l'initiative sur les marchés du carbone

4) Établissement d'un niveau régional au sein de l'initiative

- Promotion de l'initiative
- Organisation de réunions au niveau régional

5) Contribution aux débats internationaux sur la séquestration du carbone dans les sols

- Créer des synergies en participant et en contribuant aux échanges croisés
- Ouvrir les réunions du Forum aux autres acteurs
- Promouvoir une vision harmonisée entre les différentes agences des Nations Unies et les trois conventions de Rio.

6) *Communication*

- Développement et animation du groupe des correspondants régionaux
- Le site Web doit être maintenu en permanence
- Poursuite de la publication de la lettre d'information en français, en anglais et en espagnol
- Développement des relations presse
- Présence de l'initiative sur les réseaux sociaux/médias sociaux

Commentaires de l'assistance :

Il est suggéré au Secrétariat Exécutif de privilégier l'usage d'un logo unique (actuellement le logo est décliné en 3 langues : français, anglais et espagnol) afin d'harmoniser les supports de communication, probablement autour de « 4p1000 » actuellement utilisé pour les adresses mail et le site internet.

Le Consortium valide la feuille de route proposée par le Secrétariat Exécutif.

Réunions statutaires et réunions relatives à l'initiative « 4 pour 1000 » en 2020 (voir document 5-6) :

Le Secrétaire Exécutif a présenté la liste des réunions du CST et de l'Initiative en 2020 avec les lieux possibles. Les réunions du CST seront tenues dos à dos avec d'autres réunions/conférences pertinentes. Par exemple, dos à dos avec la réunion régionale Amérique latine en juin au Brésil, ou la 4^{ème} journée de l'Initiative à Glasgow en novembre.

Commentaires de l'assistance :

La prochaine COP 26 à Glasgow aura une forte empreinte « Agriculture » avec la fin des discussions dites de Koronivia et peut-être un nouvel élan, particulièrement pendant la première semaine. Il est suggéré de réfléchir à la possibilité de programmer la journée de l'Initiative durant cette semaine afin de bénéficier de la présence des délégations et des experts « agriculture », même si l'expérience de Madrid montre que les négociations peuvent se dérouler nuit et jour, ce qui laisse peu ou pas d'espace pour une réunion comme celle de la journée de l'Initiative. Le Consortium s'en remet à la sagesse du Secrétariat Exécutif et de la présidence.

L'AG de l'UICN prévue en juin à Marseille, devrait être l'occasion de réunions parallèles sur l'agriculture et les solutions basées sur la nature. L'Initiative « 4 pour 1000 » aurait toute sa place pour l'organisation d'un tel événement parallèle.

Il est suggéré au Secrétariat Exécutif de prévoir une réunion commune du Bureau et du CST à l'occasion de la prochaine COP.

Le Consortium valide le calendrier proposé par le Secrétariat Exécutif.

Questions financières et de ressources humaines (y compris les informations sur la composition du Secrétariat Exécutif) **Adoption du budget 2020** (voir document 5-7) :

Le Secrétaire Exécutif présente le bilan de l'exercice 2019 et le budget prévisionnel pour 2020. Le budget est sensiblement équivalent à l'an passé avec un budget principal à 721 000 €, auquel s'ajouteraient 240 000 € pour l'organisation de réunions régionales, soit au total un budget annuel de 961 000 €.

Le Consortium valide le budget 2020 proposé par le Secrétariat Exécutif.

Commentaires de l'assistance :

- Le représentant de l'Ird confirme une contribution financière à l'Initiative dont le montant reste à fixer ;
- Le représentant du ministère français de l'Agriculture a annoncé un montant de 100 000 € pour 2020 et la poursuite de la mise à disposition du Secrétaire Exécutif ;
- Le représentant du ministère finlandais de l'Agriculture a annoncé une contribution dont la forme et le montant reste à déterminer ;
- Le représentant du ministère espagnol de l'Agriculture a annoncé un montant de 20 200 € pour 2020 et la poursuite de la mise à disposition du Sciences Officer ;
- Le représentant du ministère allemand de l'Agriculture confirme la poursuite de la mise à disposition d'experts auprès du Secrétariat Exécutif, et sa disposition à financer un ou plusieurs projets ;
- Le représentant du Cirad confirme la poursuite de la mise à disposition d'une personne à temps partiel auprès du Secrétariat Exécutif ;

Par ailleurs, le Secrétariat Exécutif a apporté des précisions quant au régime fiscal dont bénéficie le Secrétariat Exécutif de l'Initiative. Grâce à son hébergement par une organisation internationale ayant un accord de siège avec la France, le CGIAR Système Organisation, le Secrétaire Exécutif de l'Initiative « 4 pour 1000 » qui ne dispose pas d'un statut juridique, bénéficie indirectement d'un régime d'exemption de taxes sur les services et les biens. Son budget de fonctionnement n'est donc pas grevé par le paiement de taxes au pays du siège.

Changement d'échelle avec une fondation « 4 pour 1000 » (voir document 5-8) :

Le Secrétaire Exécutif a présenté les résultats de l'étude approfondie réalisée par Béatrice BRETON-ASKAR concernant les options permettant de conforter les ressources du Secrétariat Exécutif. La première consiste en la levée de contributions obligatoires pour les partenaires privés de l'Initiative en fonction de leur taille, et la seconde repose sur la création d'une fondation de droit français dans le cadre de la Fondation de France ou l'Institut de France.

Commentaires de l'assistance :

Clarification sur le fait que la proposition des cotisations n'était pas pour décision mais simplement informative.

Précisions sur le fait qu'une fondation permettrait de capter des financements privés (entreprises et particuliers) qui pourraient bénéficier de reçus fiscaux. Cette fondation servirait en premier le financement des opérations du Secrétariat exécutif, ainsi éventuellement en fonction des fonds disponibles qu'au financement de projets opérationnels sur le terrain, notamment ceux résultant d'évaluation positive par le CST.

Sur la base de ces précisions, le Consortium des Membres approuve le principe de la création d'une Fondation « 4 pour 1000 » et demande au Secrétariat Exécutif de poursuivre les travaux afin de lui soumettre après examen par le Bureau, un document portant création d'une telle fondation pour approbation à sa prochaine réunion.

Rapport du Symposium « Agriculture is the solution ! for climate change » à Shiga (Japon) :

Du 13 au 17 mai 2019 s'est tenu le Symposium « Agriculture is the solution ! for climate change » en Asie. Il était organisé par le Ministère de l'Agriculture, de la Forêt et de la Pêche du Japon, en collaboration avec la FAO et l'Initiative « 4 pour 1000 ». Le Secrétaire Exécutif a présenté les détails et les résultats de ce Symposium en Asie.

Ce symposium a été organisé sur trois jours, avec une très forte assistance le premier jour (environ 700 participants avec une introduction du ministre de l'agriculture du Japon), une visite sur le terrain le deuxième jour et un atelier le troisième jour réunissant 130 personnes. Un séminaire réunissant une vingtaine de personnes du GIEC, de la FAO, du MAFF Japon et de l'initiative "4 pour 1000" a été organisé le quatrième jour. Les principales conclusions et recommandations issues de ces réunions sont les suivantes.

Messages clés :

Tous les participants ont souligné l'extrême vulnérabilité de l'agriculture au changement climatique et à sa variabilité, ainsi que l'urgence d'accélérer les actions avant qu'il ne soit trop tard, comme le montre le rapport spécial du GIEC sur les 1,5°C.

L'agriculture occupe une place unique, à l'interface de la sécurité alimentaire, de la nutrition et d'autres besoins humains, ce qui signifie que seule une approche holistique peut permettre de relever les défis interdépendants qui sous-tendent les systèmes alimentaires et agricoles dans le cadre du changement climatique, notamment la perte de biodiversité, la dégradation des terres, la pollution des écosystèmes et les effets sur la santé, et de réaliser les objectifs de développement durable.

Cela conduit également à reconnaître que l'adaptation et l'atténuation ne peuvent être séparées lorsqu'elles concernent le secteur agricole.

Au sujet de l'agriculture plus spécifiquement

Les échanges multipartites, qui rassemblent les agriculteurs, les acteurs gouvernementaux et non étatiques, tels que les organisations de la société civile, les communautés, les chercheurs et les universitaires, ainsi que les autres parties prenantes des systèmes alimentaires privés et publics, sont fondamentaux pour la prise de décision inclusive et la réussite des actions climatiques sur le terrain.

Les agriculteurs sont au centre de la lutte contre le changement climatique et sont essentiels à la mise en œuvre à grande échelle de solutions éprouvées. Nous avons besoin d'agriculteurs champions pour partager les bonnes pratiques et témoigner de ce qui fonctionne.

Les consommateurs, les gouvernements et toutes les parties prenantes à ce défi commun doivent reconnaître le rôle précieux des agriculteurs, qui sont en première ligne du changement climatique et qui veillent à la sécurité alimentaire et à la nutrition au niveau mondial.

Au sujet des sols et du carbone organique des sols

Des sols sains offrent des avantages multiples en termes de sécurité alimentaire, d'atténuation et d'adaptation, de biodiversité et d'autres services écosystémiques.

Il est urgent de mieux informer les agriculteurs sur l'importance de maintenir ou d'augmenter, si possible, le carbone dans le sol pour des sols sains et fertiles, leurs moyens de subsistance et la lutte contre le changement climatique. Il est également urgent de soutenir les agriculteurs, qui aiment en faire plus.

Des mécanismes de soutien adaptés aux risques doivent être mis en place pour aider les agriculteurs à maintenir des sols sains et à faire face aux risques liés au climat, notamment des incitations économiques et des systèmes de certification, l'accès à l'assurance, des informations opportunes et des systèmes de mesure et de surveillance faciles à mettre en œuvre.

Les expérimentations à long terme doivent être facilitées afin de permettre aux sciences de fournir des résultats basés sur des séries suffisamment longues.

Clôture du Consortium

18h30, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée par le Président, M. **Wolfgang ZORNBACH**.